

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/03/2012

Présents : Marcel ALGOUD, Francis CHEVREUX, Christophe MORINI, Pascal BRUNET, Jacques L'HUILLIER, Jean-François BOUVAT, Florence PESENTI, Christine COTTIN, Valérie EYMARD, Marie Danielle ARNAUD.

Absent excusé : Frédéric BOLMONT (pouvoir à Christophe MORINI).

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

Approbation du procès verbal du 28/02/2012

Approuvé à l'unanimité.

Compte administratif et compte de gestion 2011 - Approbation

Budget principal

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion du budget communal 2011, qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Dépenses	522.079,37 €	Dépenses	488.523,54 €
Recettes	606.728,93 €	Recettes	525.131,00 €
Excédent de clôture :	84.649,56 €	Excédent de clôture :	36.607,46 €

Résultat de clôture de l'exercice 2011 :

Fonctionnement	114.817,74 €
Investissement	14.978,36 €

Restes à réaliser :

Dépenses	109.093,80 €
Recettes	193.417,04 €

Hors de la présence de Monsieur Marcel ALGOUD, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget Communal 2011.

Budget annexe Multiservices

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Multiservices 2011, qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Dépenses	7.434,34 €	Dépenses	6.688,97 €
Recettes	13.997,04 €	Recettes	3.494,00 €
Excédent de clôture :	6.562,70 €	Déficit de clôture :	- 3.194,97 €

Résultat de clôture de l'exercice 2011 :

Fonctionnement	7.148,69 €
Investissement	- 6.688,94 €

Restes à réaliser :

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Hors de la présence de Monsieur Marcel ALGOUD, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Multiservices 2011.

Affectation de résultat de fonctionnement 2011

Budget principal

Résultat à affecter :	114.817,74 €
Affectation en réserve en investissement :	68.000 €
Report en fonctionnement :	46.817,74 €

Budget annexe Multiservices

Résultat à affecter :	7.148,69 €
Affectation en réserve en investissement :	7.148,69 €
Report en fonctionnement :	0,00 €

Budget primitif 2012 - Approbation

Budget principal

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le budget primitif communal 2012, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 610.274,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 392.678,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif communal 2012.

Budget annexe Multiservices

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le budget primitif du budget annexe multiservices 2012, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 13.683,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 13.672,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif multiservices 2012.

Vote des taux de contributions directes 2012

Le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner les propositions faites pour déterminer les taux des contributions directes pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les taux suivants pour l'année 2012 (variation des taux de + 6%) :

Taxe d'habitation : 12,01 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8,94 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,63 %

C.F.E. : 12,87 %

Programme des ventes de bois 2012

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions faites par les services de l'ONF pour la vente de bois sur pied pour l'année 2012, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De mettre en vente bord de route, après exploitation, les bois de la parcelle n° 28. Cette vente s'effectuera dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement en bois façonnés. L'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient à proportion de la quotité mise en vente déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente.
- De mettre en vente sur pied, par les soins de l'ONF, les coupes dans les parcelles n° 36 et 43.
- D'affecter en partage en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestiques la coupe dans les parcelles n° 3.

Amendes de police 2012

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enveloppe de 1.600 €uros a été attribuée à notre commune dans le cadre des amendes de police 2012. Cette subvention doit être utilisée pour des dépenses de mise en sécurité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer des dépenses relatives à la mise en sécurité de la commune à hauteur de 1.600 € pour la mise en place d'un radar pédagogique.

Dotation cantonale voirie 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enveloppe de subvention pour la dotation voirie 2012 est mise à disposition de notre commune par le Département. Elle représente 38,25 % d'un montant total de travaux HT.

Cette année la nécessité d'investir dans du matériel de déneigement ne permet pas à la commune de réaliser des travaux de voiries mais cette dotation peut également être reportée sur le matériel suivant :

Etrave : 11.250,00 € HT

Saleuse : 8.200,00 € HT

Chaînes à neige pour tracteur de déneigement : 7.581,00 € HT

Total investissement matériel déneigement : 27.031,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de lancer une consultation pour l'achat du matériel ci-dessus et sollicite de Monsieur le Président du Département la subvention attribuée dans le cadre de la dotation cantonale voirie 2012 pour l'achat de ce matériel de déneigement.

Chaudière de l'église

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est absolument nécessaire de changer la chaudière de l'église du village. Le coût total de l'investissement est estimé à 15.586 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'inscrire dans le programme d'investissement de l'année 2012 le montant nécessaire au changement de la chaudière de l'église du village selon le devis estimatif réalisé et sollicite une subvention exceptionnelle auprès de l'Etat dans le cadre de la Réserve Parlementaire d'un montant de 5.000 €.

Questions diverses

SIEAV : Christophe Morini informe qu'une réunion publique sera organisée pour expliquer le déroulement des travaux qui seront réalisés sur la conduite d'eau de Combe Male. Date non définie ce jour.

Ambroisie : Jacques L'Huillier, référent ambroisie sur la commune, demande s'il peut participer à la journée de formation organisée par l'Agence Régionale pour la Santé pour un coût de 120 €. Accordé.

Chemin Les Liotards : Chemin utilisé par les randonneurs. Se renseigner pour le faire nettoyer.

Réseau eau Chabottes : Francis Chevreux fait remonter que suite au gel d'une partie du réseau et surtout suite à la remise du réseau en eau, certaines installations privées ont été endommagées par de petites particules de sable. Christophe Morini informe que des travaux ont été prévus pour cet été de façon à ne plus rencontrer ce problème de gel de canalisations et qu'il va se renseigner auprès des services de Veolia pour savoir si ce type de dommage peut être pris en charge.

Piste forestière Beure : Un projet de piste forestière pour accéder aux forêts privées (15 propriétaires concernés) se trouvant sur Beure a été présenté par le CRPF qui demande à la commune de porter ce projet. Un avis de tous les propriétaires doit être obtenu pour donner suite à celui-ci. A ce jour aucune décision n'a été prise.

Séance terminée à 23h00.

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal le mardi 24/04/2012.